

Louis Pinto

CSE, Paris

Les fondements scolaires d'une philosophie des sciences sociales

Les sciences sociales en France doivent compter sur les résistances que lui opposent certains représentants des disciplines humanistes et notamment, de philosophes. La philosophie des sciences sociales proposée par certains membres de la discipline philosophique en France reflète la position éminente de cette discipline dans l'espace des disciplines académiques. A travers ses hiérarchies, ses valeurs et surtout les schèmes cognitifs et rhétoriques qui structurent le travail d'apprentissage, l'Ecole tend à doter les agents d'une conception plus ou moins explicite de l'homme et de la société. Depuis les phénoménologues français jusqu'aux avant-garde des années 60 et 70 et aux nouveaux philosophes du « sujet », se laisse reconnaître un fonds relativement constant qui repose sur l'opposition entre la généralité anonyme du social et une singularité définie par un pouvoir de « dépassement ».

Luttant sur deux fronts, celui du naturalisme et celui de l'objectivisme, les philosophes entendaient à la fois refuser la « réduction » de la philosophie à un événement ordinaire justiciable d'une explication par des causes historiques, et revendiquer une logique extra-ordinaire réputée être la seule en mesure d'accéder à un ordre de réalité rebelle à la connaissance objective. En outre, certains d'entre eux n'ont pas hésité à se lancer dans l'invention d'une science sociale clandestine ou de substitution.

On s'efforcera de cerner les caractéristiques du fonctionnement de la discipline philosophique qui sont au principe d'une telle philosophie des sciences sociales, et d'analyser le contenu de certains discours à prétentions « théoriques » qui sont censés ne rien devoir à l'Ecole.